

4

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MADAME SIMONE VEIL, PRÉSIDENT  
DU PARLEMENT EUROPÉEN, À L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX  
CHARLEMAGNE

---

- AIX-LA-CHAPELLE, LE 28 MAI 1981

MONSIEUR LE BOURGMESTRE,  
MESSIEURS LES MEMBRES DU DIRECTOIRE DU PRIX CHARLEMAGNE DE LA  
VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE,

C'EST D'ABORD VERS VOUS QUE JE ME TOURNERAI POUR VOUS  
REMERCIER, DU FOND DU COEUR, DE L'INSIGNE HONNEUR QUE VOUS M'AVEZ  
FAIT EN ME DÉCERNANT UN PRIX DONT LA VALEUR EST À MES YEUX INES-  
TIMABLE, COMPTE TENU DE LA QUALITÉ DES HOMMES EXCEPTIONNELS QUI,  
AVANT MOI, ONT REÇU CETTE DISTINCTION. J'AI CONSCIENCE, AU SURPLUS,  
D'ÊTRE LA PREMIÈRE FEMME AINSI HONORÉE, ET J'ESPÈRE QUE L'AUDACE  
DE VOTRE DÉCISION N'AURA PAS TROUBLÉ LE SOMMEIL DE L'EMPEREUR  
D'OCCIDENT DONT CE PRIX PORTE LE NOM. PERMETTEZ-MOI ENFIN DE  
PENSER QU'AU DELÀ DE MA PERSONNE, C'EST À L'ACTION MENÉE PAR LE  
PARLEMENT EUROPÉEN TOUT ENTIER QU'EST ALLÉ VOTRE SUFFRAGE.

MESSIEURS, JE VOUDRAIS QU'AVEC MOI VOUS  
ACCEPTIEZ DE FAIRE UNE COURTE INCURSION DANS LE MONDE ENCHANTÉ  
DU RÊVE ET DE LA FICTION. UN FILM RÉCEMMENT SORTI SUR LES ÉCRANS  
RACONTE L'HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME DE NOTRE TEMPS VIVANT, CINQUANTE  
ANS PLUS TÔT, UNE PREMIÈRE EXISTENCE ET RECONSTITUANT LE MONDE AUTOUR  
DE LUI POUR L'AMOUR D'UNE JEUNE FEMME.

FAISONS ENSEMBLE UNE DÉMARCHE EN SENS INVERSE POUR  
FAIRE REVIVRE AUTOUR DE NOUS, POUR L'AMOUR DE L'EUROPE, CEUX QUI  
L'ONT PORTÉE SUR LES FONDS BAPTISMAUX.

./.

Joseph Bech

IMAGINONS ROBERT SCHUMAN, JEAN MONNET, KONRAD ADENAUER, ALCIDE DE GASPERI, PAUL-HENRI SPAAK, POUR NE CITER QUE quelques-uns des plus illustres d'entre eux, réunis ici, autour de nous, pour porter un jugement sur la construction européenne et réfléchir à ses perspectives d'avenir. Ils se demandent ce qu'il est advenu de leurs espoirs, comment leurs successeurs ont mis en oeuvre leurs projets, quelles initiatives nouvelles devraient être prises aujourd'hui pour poursuivre la construction entreprise par eux.

LA PREMIÈRE DE LEURS CONSTATATIONS EST QUE L'EUROPE EXISTE TOUJOURS, MÊME SI ELLE N'EST PAS EXACTEMENT CELLE DONT ILS AVAIENT RÊVÉ OU CELLE QU'ILS AVAIENT MÊME ENVISAGÉE. LA COMMUNAUTÉ S'EST ÉLARGIE À DEUX REPRISES, MAIS ELLE A TRÈS LARGEMENT CONSERVÉ SA PHYSIONOMIE INITIALE, PUISQUE LE CADRE INSTITUTIONNEL LUI-MÊME A PEU CHANGÉ.

A BIEN CONSIDÉRER CETTE EUROPE, ILS SONT STUPÉFAITS PAR LE MIRACLE ÉCONOMIQUE QU'ELLE A CONNU ET LE NIVEAU DE VIE QU'ELLE A AINSI ATTEINT, FASCINÉS PAR CERTAINS PROGRÈS TECHNOLOGIQUES. DANS LE MÊME TEMPS, LE MONDE A CHANGÉ, LES NUAGES QUI SE SONT ACCUMULÉS SUR L'EUROPE ET AUTOUR D'ELLE LES PRÉOCCUPENT GRAVEMENT PEUT-ÊTRE ENCORE DAVANTAGE QUE NOUS-MÊMES. LES CHÔMEURS SONT NOMBREUX, LÀ OÙ ILS AVAIENT CONNU LE PLEIN EMPLOI. LES APPROVISIONNEMENTS DE L'EUROPE EN MATIÈRES PREMIÈRES, NOTAMMENT ÉNERGÉTIQUES, NE SONT PLUS ASSURÉS. LA PAIX CIVILE EST MENACÉE PAR LE TERRORISME. LES TENSIONS INTERNATIONALES PEUVENT FAIRE REDOUTER LE PIRE. AUX ESPOIRS MIS DANS LA CONTAGION PROGRESSIVE D'UNE ÈRE PACIFIQUE INSTAURÉE PAR L'EUROPE SUCCÈDE UNE NOUVELLE PÉRIODE DE TENSIONS SE MANIFESTANT DANS LA PLUPART DES RÉGIONS DU MONDE ET OPPOSANT TOUJOURS LES DEUX BLOCS.

3.

CETTE PREMIÈRE IMPRESSION PASSÉE, ILS VEULENT CEPENDANT APPROFONDIR LE BILAN. ILS CONSTATENT AUSSI QU'EN DÉPIT DE SES DIFFICULTÉS, L'EUROPE A PROGRESSÉ PLUS QU'IL N'Y PARAÎT AU PREMIER ABORD. DES LIENS SE SONT TISSÉS ENTRE TOUS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ, QUI SONT DEVENUS DIX, LIENS QUI CONCERNENT L'ENSEMBLE DES DOMAINES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ET QUI, GRÂCE À UN RÉSEAU SERRÉ DE LÉGISLATIONS ET DE RÉGLEMENTATIONS, ONT CRÉÉ DES HABITUDES ET DES COMPORTEMENTS QUI PERMETTENT DE DIRE QU'UNE LARGE PART DE LA VIE ÉCONOMIQUE A ACQUIS LA DIMENSION EUROPÉENNE.



PAR AILLEURS, LA PLUPART DES MONNAIES EUROPÉENNES SONT LIÉES ENTRE ELLES ET SE SOUTIENNENT DU FAIT DE LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN. L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES EST DEVENUE UN PARLEMENT ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL, COMME ILS L'AVAIENT EUX-MÊMES, DÈS L'ABORD, SOUHAITÉ ET CETTE ASSEMBLÉE DISPOSE DE VÉRITABLES COMPÉTENCES BUDGÉTAIRES. EN OUTRE, ELLE A ACQUIS UNE AUTORITÉ ET UNE LÉGITIMITÉ QUI LUI PERMETTENT, D'UNE PART, D'EXERCER SUR LES AUTRES INSTITUTIONS EUROPÉENNES UN CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE ET, D'AUTRE PART, DE RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA RÉALITÉ EUROPÉENNE. QUANT À LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'EUROPE, SI ELLE N'EST PAS CONDUITE DE FAÇON UNITAIRE ET CENTRALISÉE, ELLE FAIT CEPENDANT L'OBJET DE CONCERTATIONS RÉGULIÈRES AUSSI BIEN ENTRE LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES QUE LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENTS DES DIX PAYS, QUI TENTENT DE PRENDRE DES POSITIONS COMMUNES OU AU MOINS CONCERTÉES SUR LES ÉVÉNEMENTS DU MONDE LES PLUS IMPORTANTS.

QUI PEUT DIRE SI, POUR EUX, CE BILAN EST POSITIF OU NÉGATIF ? CHACUN SE PRONONCERA SELON SON TEMPÉRAMENT ET SELON L'ESPÉRANCE QU'IL AVAIT ACCORDÉE, DÈS LE DÉPART, À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE. POUR MOI, QUI SUIS SANS DOUTE UNE OPTIMISTE, JE CONSTATE QUE VINGT ANS POUR INFLÉCHIR LE COURS DE L'HISTOIRE APRÈS DES SIÈCLES

./.  
.

C'EST PEU ET QU'EN VINGT ANS DES ÉTAPES CONSIDÉRABLES ONT ÉTÉ FRANCHIES POUR FAIRE VIVRE ENSEMBLE DES PAYS QUI, JUSQU'ICI, N'AVAIENT SU QUE SE DÉCHIRER. LA PAIX ENTRE NOUS EST DEVENUE SI NATURELLE QUE LES JEUNES GÉNÉRATIONS NE PERÇOIVENT PAS CE QUE PRÉSENTE LE FAIT, POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS NOTRE HISTOIRE, DE VIVRE DEPUIS PLUS DE TREnte CINQ ANS SANS QUE LE SANG D'UN SEUL EUROPÉEN AIT COULÉ DANS UN CONFLIT NOUS OPPOSANT.

POURTANT, DANS CE BILAN CONTRASTÉ, QUI NE PEUT MANQUER DE SURPRENDRE DAVANTAGE LES PÈRES FONDATEURS DE L'EUROPE QUE NOUS-MÊMES, QUI AVONS VÉCU SON ÉVOLUTION RÉCENTE, CE QUI INQUIÈTE LE PLUS NOS PRÉDÉCESSEURS, N'AYONS PAS CRAINTE DE LE SOULIGNER, C'EST LA RÉSURGENCE INCONTESTABLE ET PRÉOCCUPANTE DES NATIONALISMES. FACE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE MONDIALE, LES GOUVERNEMENTS SE FONT L'ÉCHO DES AGRESSIVITÉS NATIONALES AU LIEN DE CHERCHER À CONSTRUIRE EN COMMUN.

◦ ◦ ◦

APRÈS CETTE ÉVOCATION DE NOS PRÉDÉCESSEURS, LAISSONS CEUX-CI RETOURNER À LA SÉRÉNITÉ ET À LA PAIX QU'ILS ONT BIEN MÉRITÉE, ET CONCENTRONS NOTRE ATTENTION SUR LES PROBLÈMES DONT NOUS AVONS NOUS-MÊMES LA RESPONSABILITÉ.

LE BILAN ACTUEL EN EFFET NE PEUT NOUS SATISFAIRE CAR LORSQU'UNE ENTREPRISE COMME CELLE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DONNE LE SENTIMENT DE NE PLUS PROGRESSER, C'EST BIEN QU'ELLE RISQUE DE DÉPÉRIR. Or, L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL ACTUEL EST TEL QUE LES RISQUES NE SONT PAS NÉGLIGEABLES DE VOIR RESSURGIR LES DÉMONS DU REPLIEMENT, CHACUN SUR SOI, TENTATIONS DONT LE SUCCÈS PORTERAIT GRAVEMENT ATTEINTE AUX CHANCES DE SURVIE DE

L'EUROPE. DANS CES CONDITIONS, IL EST LÉGITIME DE CHERCHER COMMENT L'EUROPE PEUT, DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES, TROUVER UN NOUVEAU SOUFFLE. JE DIRAI TOUT DE SUITE QUE MON APPROCHE, COMME CELLE DE CERTAINS DE NOS PRÉDÉCESSEURS, EST PUREMENT PRAGMATIQUE ET QUE JE NE M'ATTARDERAI PAS ICI AUX ESPOIRS LÉGITIMES QUE NOUS POUVONS FORMER POUR UN AVENIR PLUS OU MOINS LOINTAIN, ME BORNANT À RÉFLÉCHIR AUX PERSPECTIVES OUVERTES POUR L'IMMÉDIAT ET LES ANNÉES QUI VIENNENT.

MA PREMIÈRE OBSERVATION CONSISTE À SOULIGNER QUE LORSQU'ON SE REPORTE AUX DISCOURS D'IL Y A QUELQUES ANNÉES, LES TERMES QUI QUALIFIAIENT LA SITUATION EUROPÉENNE ÉTAIENT AUSSI PESSIMISTES QUE CEUX QUE NOUS UTILISONS AUJOURD'HUI. OR, ENTRE TEMPS, DES MESURES IMPORTANTES SONT INTERVENUES ET, SANS QUE NOUS EN AYONS NOUS-MÊMES CONSCIENCE, PARCE QUE NOUS SOMMES SANS DOUTE TROP IMPLIQUÉS ET QUE LES ÉVOLUTIONS, APPRÉCIÉES AU JOUR LE JOUR, SONT IMPERCEPTIBLES, L'EUROPE A EN RÉALITÉ CONTINUÉ À SE CONSTRUIRE. IL N'EST PAS DOUTEUX QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ, LA RÉALITÉ EUROPÉENNE S'EST AFFIRMÉE, EN MÊME TEMPS D'AILLEURS QUE L'ATTENTE DES PAYS TIERS À L'ÉGARD DE L'EUROPE EST DEVENUE PLUS IMPÉRATIVE. CES CONSTATATIONS DOIVENT NOUS AMENER À NE PAS NOUS DÉCOURAGER ET À POURSUIVRE UNE PROGRESSION QUI, POUR ÊTRE LENTE, N'EN EST PAS MOINS RÉELLE. CHERCHONS DONC AUJOURD'HUI QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS AUXQUELLES L'EUROPE EST CONFRONTEE ET TENTONS DE RÉFLÉCHIR AUX VOIES QUI POURRAIENT ÊTRE SUIVIES POUR LES RÉSOUTRE.

ON INVOQUE LE PLUS SOUVENT, POUR S'EN ÉTONNER, LE BLOCAGE ENTRAINÉ, DANS LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS, PAR LA CRISE BUDGÉTAIRE. EN RÉALITÉ, CETTE CRISE EST LA CONSÉQUENCE QUASI AUTOMATIQUE, DÈS LORS QUE NOUS NE SOMMES PLUS EN PÉRIODE D'EXPANSION, DU SYSTÈME MIS EN PLACE : LIMITATION DES RESSOURCES, AUGMENTATION INÉLUCTABLE DES DÉPENSES, ENFIN RÈGLES DE RÉPARTITION BUDGÉTAIRE. DÈS LORS QUE CE SYSTÈME N'A PAS ÉTÉ AJUSTÉ COMpte TENU DE L'ÉVOLUTION PROPRE DE CHACUN DE CES TROIS PARAMÈTRES, IL ÉTAIT ÉVIDENT QUE LE

SUCCÈS MÊME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ENTRAÎNERAIT L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET QUE LES PAYS LES MOINS DIRECTEMENT BÉNÉFICIAIRES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE SE SENTIRAIENT LÉSÉS PAR LE RÈGLEMENT FINANCIER. MAIS PEUT-ON ACCEPTER QUE CE PROBLÈME APPARAISSE COMME INSOLUBLE ET RISQUE DE METTRE EN PÉRIL L'EXISTENCE MÊME DE LA COMMUNAUTÉ, LORSQUE L'ON SAIT QUE LES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ PRÉSENTENT À PEINE 1 % DU PRODUIT NATIONAL BRUT DES DIX PAYS MEMBRES, ET LORSQUE L'ON APPRÉCIE À SA JUSTE VALEUR LE BÉNÉFICE QUE L'ENSEMBLE DES PAYS ONT TIRÉ DE LA VIE COMMUNAUTAIRE DU FAIT NOTAMMENT DU LIBRE ÉCHANGE INSTAURÉ ENTRE EUX ET DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ? CETTE CONSTATATION MARQUE BIEN À LA FOIS L'IMPORTANCE DE L'ENJEU QUE PRÉSENTE LA SOLUTION DU PROBLÈME QUE J'AI ÉVOQUÉ, MAIS AUSSI LE FAIT QU'UN MINIMUM DE VOLONTÉ POLITIQUE PERMETTRAIT PRÉCISEMMENT DE TROUVER UNE SOLUTION. ENCORE FAUT-IL ÊTRE CONSCIENTS QUE LE PROGRÈS NE SE POURSUIVRA QU'AU PRIX D'UNE VOLONTÉ IMPLIQUANT POUR CHACUN DES SACRIFICES.

CERTAINS PENSENT QUE SEULE, UNE RÉFORME DES INSTITUTIONS POURRAIT SUSCITER CETTE VOLONTÉ POLITIQUE ET RECRÉER LES CONDITIONS DU DYNAMISME NÉCESSAIRE. JE ME DEMANDE SI CE N'EST PAS UN PEU INVERSE L'ORDRE LOGIQUE DES FACTEURS. SI LES INSTITUTIONS POUVAIENT ÊTRE MODIFIÉES DANS LE SENS SOUHAITÉ PAR CEUX QUI PLACENT LEURS ESPOIRS DANS UNE TELLE RÉFORME DES TRAITÉS, C'EST QU'AU NIVEAU DES ÉTATS LA VOLONTÉ POLITIQUE EXISTERAIT DE TROUVER DES SOLUTIONS À CHACUN DES PROBLÈMES. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE IL ME SEMBLE QUE, SANS ATTENDRE D'UN BOULEVERSEMENT DES INSTITUTIONS UNE RELANCE DE LA DYNAMIQUE EUROPÉENNE ET AFIN DE NE PAS LAISSER LE TEMPS ET LES CHICANES COMPROMETTRE L'AVENIR, IL EST D'ORES ET DÉJÀ NÉCESSAIRE DE CHERCHER COMMENT, DANS LE CADRE INSTITUTIONNEL ACTUEL, ON PEUT RÉVEILLER UNE VOLONTÉ DÉFAILLANTE ET AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.

JE SAIS BIEN QUE LES MISSIONS SUCCESSIVES CONFIÉES À DES PERSONNALITÉS SOLICITÉES DE PRÉSENTER DES SUGGESTIONS QUANT À UNE AMÉLIORATION DU JEU DES INSTITUTIONS N'ONT GUÈRE ÉTÉ PRISES EN COMPTE JUSQU'ICI, EN DÉPIT DE LA MODESTIE ET DU RÉALISME DES PROPOSITIONS EXPRIMÉES. FORCE EST BIEN DE CONSTATER QUE LE RAPPORT DES SAGES A ÉTÉ BEL ET BIEN ENTERRÉ APRÈS QUE CELUI DE M. TINDEMANS EUT REÇU LE MÊME SORT.

POURTANT, CERTAINS INDICES PERMETTENT DE PENSER QUE LA SITUATION N'EST PAS DÉFINITIVEMENT FIGÉE. EN PREMIER LIEU, L'ACTION MÊME DU PARLEMENT EUROPÉEN A PERMIS À L'OPINION PUBLIQUE DE PRENDRE CONSCIENCE DE L'IMPASSE DANS LAQUELLE LA VIE COMMUNAUTAIRE RISQUAIT DE SE TROUVER ET, D'AUTRE PART, A CONTRAINT LES GOUVERNEMENTS ET LA COMMISSION D'AGIR. LE MANDAT DU 30 MAI AINSI DONNÉ À LA COMMISSION EST BIEN L'EXPRESSION DE CETTE VOLONTÉ.

PAR AILLEURS, LES ÉTATS REPRÉSENTÉS PAR LEUR CHEF DE GOUVERNEMENT ONT PRIS CONSCIENCE DE LA NÉCESSITÉ POUR L'EUROPE DE MENER UNE POLITIQUE INTERNATIONALE MIEUX COORDONNÉE. LES RAISONS DE CETTE PRISE DE CONSCIENCE SONT MULTIPLES. EN PREMIER LIEU, PERSONNE NE PEUT MÉCONNAÎTRE QUE, DANS LE MONDE ACTUEL, AUCUNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE NE SERAIT POSSIBLE QUI NE SOIT SOUS-TENDUE ET PROLONGÉE PAR UN MINIMUM D'UNITÉ DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE. EN SECONDE LIEU, L'EFFACEMENT DES ÉTATS-UNIS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE, AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, A OBLIGÉ LES EUROPÉENS À RÉAGIR EUX-MÊMES, FACE AUX TENTATIVES FAITES PAR L'UNION SOVIÉTIQUE POUR PROFITER DE CETTE FAIBLESSA ET MARQUER DES POINTS. ENFIN, L'EXACERBATION DES RELATIONS ENTRE LES DEUX BLOCS SUSCITE CHEZ LES PAYS TIERS DES CRAINTES QUI INCITENT CEUX-CI À SE TOURNER VERS L'EUROPE ET À LUI DEMANDER DE JOUER LE RÔLE QUE SA PUISANCE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE LUI CONFÈRENT NATURELLEMENT.

TELLES SONT LES RAISONS POUR LESQUELLES, SANS POUR AUTANT REPRENDRE À LEUR COMPTE LES IDÉES D'UNE EXPRESSION COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE, LA PLUPART DES CHEFS D'ETAT OU DE GOUVERNEMENTS DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EN SONT VENUS À RESENTIR LE BESOIN DE RESSERRER LES LIENS QUI LEUR PERMETTENT DE CONDUIRE UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE CONCERTÉE. LA COOPÉRATION POLITIQUE EST NÉE DE CES SENTIMENTS. ELLE A ÉVOLUÉ FAVORABLEMENT, MÊME SI LES RÉSULTATS OBTENUS PARAISSENT SOUVENT LIMITÉS PAR RAPPORT AUX ENJEUX FORMIDABLES QUI SONT EN CAUSE.

IL EST VRAI CEPENDANT QU'AUJOURD'HUI, LA SEULE PUBLICATION DE COMMUNIQUÉS RASSURANTS, À L'ISSUE DE SOMMETS QUI SE SAISISSENT DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX PARFOIS PLUSIEURS MOIS OU PLUSIEURS SEMAINES APRÈS QU'ILS SE SOIENT PRODUITS, NE PARAÎT PLUS ADAPTÉE DU DÉFI DU MONDE DANGEREUX DANS LEQUEL NOUS VIVONS. EN EFFET, LA COOPÉRATION POLITIQUE APPARAÎT DAVANTAGE COMME MANIFESTANT DES POSITIONS SE BORNANT À PRENDRE EN COMPTE LES ÉVÉNEMENTS ÉCOULÉS QUE COMME UNE STRATÉGIE DÉFINISSANT À L'AVANCE LES POSITIONS À PRENDRE À L'ÉGARD DES ÉVÉNEMENTS DU MONDE. COMMENT, DANS CES CONDITIONS, PENSER QUE LES POLITIQUES NATIONALES PEUVENT S'INTÉGRER RÉELLEMENT DANS CES PROCÉDURES ? COMMENT PENSER SURTOUT QUE CELA NOUS PERMETTE DE JOUER LE RÔLE NÉCESSAIRE AU MAINTIEN DE NOTRE INDÉPENDANCE ET DE NOS LIBERTÉS ET DE RÉPONDRE À LA MISSION QUI INCOMBE AUJOURD'HUI À L'EUROPE ?

A CES INSUFFISANCES MANIFESTES RÉPONDENT DES SUGGESTIONS FAITES PAR CERTAINS PAYS OU CERTAINES PERSONNALITÉS TENDANT À ORGANISER LA COOPÉRATION POLITIQUE DE FAÇON PLUS COHÉRENTE. LES PROJETS D'UNION POLITIQUE, CEUX DE CRÉATION D'UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL PERMANENT ÉVOQUÉS SEMBLE-T-IL RÉCEMMENT À VENLO, CONSTITUENT LES PREMIÈRES PROPOSITIONS SUR LESQUELLES, DANS LES MOIS QUI VIENNENT LES ETATS MEMBRES SERONT CERTAINEMENT AMENÉS À PRENDRE PARTI. L'IDÉE D'UNE ORGANISATION POLITIQUE DE L'EUROPE EST EN TRAIN DE FAIRE SON CHEMIN.

CERTAINS SONT SANS DOUTE, D'ORES ET DÉJÀ, DÉÇUS DU MANQUE D'AMBITION DE CES PROJETS ET PEUVENT CRAINdre QUE L'ÉLABORATION, PUIS LA MISE EN OEUVRE D'UNE UNION EUROPÉENNE, CONçUE SOUS LA FORME D'UN PACTE INTERGOUVERNEMENTAL, NE FERME DÉFINITIVEMENT LA PORTE AUX OBJECTIFS PLUS AMBITIEUX D'UNE VÉRITABLE FÉDÉRATION.

LE PARLEMENT LUI-MÊME OUVRIRA DÈS JUILLET PROCHAIN UN DÉBAT SUR CES PROBLÈMES INSTITUTIONNELS, DÉBAT QUI ÉCLARERA UTILEMENT L'AVENIR. IL EST NATURELLEMENT TROP TÔT POUR PRÉJUGER DES POSITIONS QUE PRENDRA L'ASSEMBLÉE, MAIS, SOYONS RÉALISTES, IL NE SEMBLE PAS QU'AUCUN PAYS SOIT DÈS À PRÉSENT DISPOSÉ À S'ENGAGER DANS LES VOIES D'UN FÉDÉRALISME SUPRANATIONAL. ON PEUT, EN TOUT CAS AFFIRMER QUE PLUSIEURS DES PAYS MEMBRES Y SONT RÉSOLUMENT HOSTILES. POURSUIVONS DONC SUR LE CHEMIN EMPRUNTÉ PAR LES PÈRES FONDATEURS ET FAISONS CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE. ENGAGEONS NOUS RÉSOLUTEMENT DANS LA VOIE D'UNE UNION POLITIQUE QUI CONSTITUERAIT DÉJÀ UN PROGRÈS CERTAIN PAR RAPPORT À LA SITUATION ACTUELLE.

ENCORE FAUT-IL, POUR QUE CETTE VOIE SOIT FRUCTUEUSE, QUE, DANS LE MÊME TEMPS, LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES EXISTANTES ASSU- MENT RÉELLEMENT LE RÔLE QUI EST LE LEUR ET QUE LA PRATIQUE A PROGRES- SIVEMENT AMOINDRI. A CET ÉGARD, LE PARLEMENT PROPOSERA CERTAINEMENT DES MODIFICATIONS PROPRES À AMÉLIORER LE JEU DES RELATIONS ENTRE LES INSTITUTIONS, MAIS DÈS À PRÉSENT, CELUI-CI POURRAIT ÊTRE PLUS EFFICACE SI CHACUN S'INSPIRAIT DAVANTAGE DE L'ESPRIT DES TRAITÉS.

EN CE QUI CONCERNÉ LE CONSEIL, IL EST INDISPENSABLE QU'IL AIT NON SEULEMENT LA VOLONTÉ DE PRENDRE DES DÉCISIONS, MAIS QU'IL EN AIT ÉGALEMENT LA CAPACITÉ. POUR CELA, IL FAUT QUE LES MINISTRES QUI Y SIÈGENT AIENT REÇU UN MANDAT SUFFISAMMENT LARGE POUR POUVOIR ASSUMER LES RESPONSABILITÉS QUI SONT LES LEURS. EN OUTRE, IL FAUDRA BIEN TROUVER UNE RÈGLE QUI PERMETTE DE LIMITER LES CAS DANS LESQUELS L'UNANIMITÉ EST DÉSORMAIS REQUISE. IL EST INADMISSIBLE, ET D'AILLEURS CONTRAIRE À L'ESPRIT DU COMPROMIS DE LUXEMBOURG, QUE L'UNANIMITÉ SOIT REQUISE POUR NOMBRE DE DÉCISIONS QUI SONT LOIN DE PRÉSENTER RÉELLEMENT UN "INTÉRÊT MAJEUR" POUR UN ETAT MEMBRE. DE NOMBREUSES FORMULES

PEUVENT ÊTRE ENVISAGÉES POUR REVENIR À UNE PROCÉDURE RAISONNABLE ET EFFICACE. LE TOUT EST ICI AUSSI AFFAIRE DE VOLONTÉ. MAIS ON PEUT AFFIRMER QU'EN MAINTENANT LES ERREMENTS ACTUELS LA COMMUNAUTÉ RISQUERAIT D'ÊTRE DE PLUS EN PLUS PARALYSÉE.

QUANT À LA COMMISSION, ELLE DOIT RESTER L'INSTRUMENT D'INITIATIVES QUI SEUL PEUT PERMETTRE À LA COMMUNAUTÉ DE PROGRESSER. SA MISSION EST DE PROPOSER, D'INNOVER, AFIN DE POURSUIVRE LA CONSTRUCTION D'UNE COMMUNAUTÉ DONT LES LIENS SONT DE PLUS EN PLUS ENTRELACÉS ET DANS LAQUELLE LES POLITIQUES ET LES STRATÉGIES COMMUNES PERMETTENT UNE MEILLEURE CONVERGENCE DES ÉCONOMIES NATIONALES DES ÉTATS MÉMRES. SI LA COMMISSION POURSUIT SANS RELÂCHE CETTE TÂCHE, ELLE RISQUE BIEN ÉVIDEMMENT DE NE PAS ÊTRE SUIVIE PAR LES GOUVERNEMENTS DANS DE NOMBREUX CAS, VOIRE MÊME D'ÊTRE SÉVÈREMENT CRITIQUÉE. MAIS SEULE L'ACTION COMMUNAUTAIRE QU'ELLE A LA RESPONSABILITÉ DE CONDUIRE PERMETTRA DE DÉPASSER LES QUERELLES INTERNES. ASSURÉE DU SOUTIEN DU PARLEMENT, CETTE DÉMARCHE COURAGEUSE FERA PROGRESSER DES IDÉES QUI, MÊME SI ELLES NE PEUVENT PAS ÊTRE MISES EN OEUVRE DANS L'IMMÉDIAT, AURONT LE MÉRITE DE PRÉPARER L'AVENIR. LA COMMISSION A PLUS À GAGNER QU'À PERDRE À SE MONTRER AUDACE ET NOVATRICE. ELLE DOIT PLUS CRAINdre LES REPROCHES ÉVENTUELS ADRESSÉS À SA TIMIDITÉ QUE LA CRITIQUE DE SES AUDACES.

POUR EN REVENIR AU PARLEMENT, IL NE FAUT PAS PERDRE DE VUE LA NOVATION INTERVENUE DEPUIS SON ÉLECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL. EN EFFET, MÊME SI SES COMPÉTENCES N'ONT EN AUCUNE FAÇON ÉTÉ MODIFIÉES, LA LÉGITIMITÉ QUE LUI CONFÈRE LE SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT LUI IMPOSE DE REDÉFINIR SA MISSION.

A CET ÉGARD, LA PRATIQUE SUIVIE DEPUIS DEUX ANS NOUS AMÈNE À CONSTATER QUE, DANS LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL ACTUEL, LES QUESTIONS SUR LESQUELLES LE PARLEMENT EST CONSULTÉ SONT PRÉSENTÉES DE FAÇON TROP TECHNIQUE POUR MOBILISER RÉELLEMENT L'OPINION PUBLIQUE. AU DEMEURANT, EN DÉPIT DE L'ATTENTION MANIFESTÉE PAR LE PARLEMENT AUX SUITES DONNÉES PAR LE CONSEIL ET LA COMMISSION, ON PEUT REMARQUER QUE CES DEUX INSTITUTIONS N'ONT PAS RÉELLEMENT MODIFIÉ LEUR ATTITUDE DANS CE DOMAINE. LE SEUL SOUCI DU CONSEIL, ET LE PARLEMENT DOIT NATURELLEMENT Y RÉPONDRE, EST TROP SOUVENT D'OBTENIR LES AVIS EN TEMPS UTILE. IL N'EST PAS ÉVIDENT QUE LES AVIS AINSI RECUEILLIS SOIENT TOUJOURS, EFFECTIVEMENT, NON SEULEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION MAIS MÊME EXAMINÉS.

ON PEUT SOUHAITER UNE ÉVOLUTION EMPIRIQUE OU INSTITUTIONNELLE EN CE DOMAINNE. MAIS JE NE CROIS PAS QUE, SAUF À EFFECTUER DES CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS D'UNE AMPLEUR QUE CERTAINS ÉTATS MEMBRES NE PARAISSENT PAS PRÊTS À ENVISAGER ACTUELLEMENT, CELLE-CI SUFFISE À MODIFIER DE FAÇON NOTABLE L'IMPACT POLITIQUE DU PARLEMENT. SERAIT CEPENDANT SIGNIFICATIVE LA RECONNAISSANCE, FORMELLE OU IMPLICITE, D'UN DROIT D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE, AINSI QU'UN ÉLARGISSEMENT DES POSSIBILITÉS D'INTERVENTION DU PARLEMENT À L'OCCASION DE LA CONCLUSION DES ACCORDS INTERNATIONAUX.

QUOI QU'IL EN SOIT, C'EST EN CE QUI CONCERNE LE BUDGET QUE LE PARLEMENT A MONTRÉ, AUSSI BIEN POUR LE BUDGET DE 1980 QUE POUR CELUI DE 1981, QU'IL POUVAIT, SANS OUTREPASSER LA LIMITÉ DE SES COMPÉTENCES, INFLECHIR LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES ET MANIFESTER PAR LÀ MÊME LE RÔLE POLITIQUE QUI EST LE SIEN. S'IL N'EST PAS SOUHAITABLE QUE LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE SOIT, CHAQUE ANNÉE, L'OCCASION DE CONFLITS D'ATTRIBUTIONS ENTRE LE CONSEIL ET LE PARLEMENT, IL EST EN TOUT CAS ESSENTIEL QUE LE PARLEMENT UTILISE LA SEULE PROCÉDURE DONT IL PEUT RÉELLEMENT USER POUR IMPRIMER SA MARQUE À LA POLITIQUE SUIVIE. POUR ÉVITER LE RENOUVELLEMENT DE LA RÉCENTE QUERELLE, IL EST DONC TOUT À FAIT SOUHAITABLE QUE LA CONCERTATION PRÉVUE PAR LES TEXTES SOIT MISE EN ŒUVRE SANS ARRIÈRE-PENSÉES. PEUT-ÊTRE FAUT-IL AUSSI ENVISAGER UNE CLARIFICATION DES TEXTES QUI PERMETTE D'ÉVITER LES DIVERGENCES OU LES AMBIGUITÉS DANS LEUR INTERPRÉTATION.

AU SURPLUS, JE M'EN VOUDRAIS DE NE PAS INSISTER ÉGALEMENT SUR LE RÔLE ESSENTIEL QUE LE PARLEMENT ME PARAÎT DEVOIR JOUER EN MATIÈRE DE POLITIQUE INTERNATIONALE, COMpte TENU DU DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION POLITIQUE. CELA ME PARAÎT ESSENTIEL À SOULIGNER, AU MOMENT OÙ CERTAINS ENVISAGENT LA MISE EN PLACE D'UNE VÉRITABLE UNION. JE SAIS BIEN QUE L'UNION DONT IL S'AGIT PRÉSENTERAIT UN CARACTÈRE INTERGOUVERNEMENTAL ET NON COMMUNAUTAIRE, CE QUI, SELON CERTAINS, POURRAIT CONDUIRE À RÉDUIRE LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN EN LA MATIÈRE. JE DIRAI, POUR MA PART, ET JE PEUX VOUS AFFIRMER QUE JE N'AI PAS LE GOÛT DU PARADOXE, QU'AU CONTRAIRE C'EST BIEN PARCE QUE LA COOPÉ-

RATION POLITIQUE A UN CARACTÈRE INTERGOUVERNEMENTAL QUE LE PARLEMENT EUROPÉEN DOIT ET PEUT AFFIRMER SON INFLUENCE EN CE DOMAINE. SI L'ON S'EN TIENT AU DÉBAT INSTITUTIONNEL CLASSIQUE FÉDÉRATION- CONFÉDÉRATION, CERTAINS PRÉTENDENT NE PAS VOIR QUELLE PEUT ÊTRE LA PLACE DE L'ASSEMBLÉE, EN MARGE D'UNE COOPÉRATION QUI ÉCHAPPE TRÈS LARGEMENT À LA VIE COMMUNAUTAIRE. POURTANT, LE CARACTÈRE SPÉCIFIQUE DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES PERMET D'IMAGINER DES PROCÉDURES ORIGINALES DONNANT AU PARLEMENT LA POSSIBILITÉ DE CONSTITUER UN RÉEL CONTREPOIDS DÉMOCRATIQUE ET D'EXERCER SON CONTRÔLE PAR DES VOIES AUTRES QUE LA CENSURE. AINSI JE SUIS PORTÉE À PENSER QU'IL Y A TOUT INTÉRÊT POUR LA COMMUNAUTÉ À CE QUE LE PARLEMENT CONSTITUE, POUR LA COOPÉRATION POLITIQUE, UN CONTREPOIDS DÉMOCRATIQUE. IL NE SERAIT PAS QUESTION, POUR AUTANT, DE PORTER ATTEINTE AUX DROITS DES PARLEMENTS NATIONAUX, QUI DEMEURENT NATURELLEMENT LES INSTRUMENTS PRIVILÉGIÉS DE CONTRÔLE SUR LA POLITIQUE CONDUITE PAR CHAQUE GOUVERNEMENT, MAIS IL N'Y A LÀ AUCUNE CONTRADICTION AVEC LA NÉCESSITÉ QUE LE PARLEMENT EUROPÉEN PUISSE EXPRIMER D'UNE VOIX COMMUNAUTAIRE LES OPINIONS DES CITOYENS EUROPÉENS SUR LA POLITIQUE SUIVIE CONJOINTEMENT PAR LES ÉTATS MEMBRES.

L'EXPÉRIENCE DES DEUX ANNÉES ÉCOULÉES MONTRÉ D'AILLEURS QUE CETTE VOIX, ÉLABORÉE AU SEIN DES GROUPES POLITIQUES SIÉGANT À L'ASSEMBLÉE, A NÉCESSAIREMENT UNE TONALITÉ QUI TIENT COMPTE DE RÉALITÉS APPRÉCIÉES DANS UNE DIMENSION COMMUNAUTAIRE ET NE CONSTITUE PAS SEULEMENT LA JUXTAPOSITION DES POINTS DE VUES NATIONAUX. IL SERAIT, À MON SENS, TRÈS IMPORTANT QUE LES GOUVERNEMENTS EUX-MÊMES, COMME LES PARLEMENTS NATIONAUX, PRENNENT CONSCIENCE DU POIDS POLITIQUE QUE LE PARLEMENT EUROPÉEN PEUT AINSI APPORTER À L'ACTION MENÉE PAR L'ENSEMBLE DES ÉTATS MEMBRES QUI POURRONT AINSI, DANS LEURS RELATIONS AVEC LE MONDE EXTÉRIEUR, PLEINEMENT VALORISER LA SUBSTANCE DE LEURS POSITIONS COMMUNES. SI L'EUROPE VEUT RÉELLEMENT EXISTER À L'ÉGARD DU MONDE EXTÉRIEUR, LE PARLEMENT EUROPÉEN LUI APPORTERA AINSI LA CRÉDIBILITÉ ET LE SOUTIEN, IRREMPLAÇABLES, D'UNE ASSEMBLÉE DÉMOCRATIQUE REPRÉSENTATIVE DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS EUROPÉENS.

EVOQUANT L'ÉCHO QUE LES DÉBATS DU PARLEMENT EUROPÉEN ONT DÉSORMAIS DANS LE MONDE, JE NE PEUX PASSER SOUS SILENCE LA PLACE QUE NOUS AVONS FAITE AUX DÉBATS SUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME. L'IMPORTANCE DE CES DÉBATS ÉTONNE SOUVENT, IRRITE MÊME PARFOIS, ET JE ME SUIS MOI-MÊME UN TEMPS INTERROGÉE SUR LES FONDEMENTS DE NOTRE INTERVENTION DANS CE DOMAINE ET SUR SON OPPORTUNITÉ. LA RÉPONSE ME PARAÎT SIMPLE : NOUS AVONS, EN L'ESPÈCE, COMBLÉ UN VIDE MANIFESTE. LES DROITS DE L'HOMME, PARCE QUE LEUR RESPECT EST UNE EXIGENCE POUR BEAUCOUP ET PARCE QU'ILS SONT BAFOUÉS DANS DE NOMBREUX PAYS, ONT BESOIN DE PORTE-DRAPEAUX ET DE PORTE-PAROLE.

FAUTE POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE JOUER CE RÔLE, QUI DEVRAIT ÊTRE LE LEUR, MAIS QUE DES MAJORITÉS DESSINÉES À L'AVANCE LES EMPÊCHENT D'ASSUMER, FAUTE POUR LES GOUVERNEMENTS DES NATIONS DÉMOCRATIQUES DE POUVOIR PRENDRE DES POSITIONS TROP NETTES VIS-À-VIS DE PAYS AVEC LESQUELS ILS SONT OBLIGÉS D'ENTREtenir UN CERTAIN TYPE DE RELATIONS, C'EST À AMNESTY INTERNATIONAL, AUX NOMBREUX COMITÉS DE DÉFENSE COMME AUX TITULAIRES DES PRIX NOBEL OU À D'AUTRES PERSONNALITÉS QUE SONT ADRESSÉES LES PROTESTATIONS. LES UNS ET LES AUTRES ONT PRIS L'HABITUDE DE SE TOURNER VERS LE PARLEMENT EUROPÉEN, QUI, LIBRE DE TOUTE CONTRAINTE ET FORT DE LA LÉGITIMITÉ QUE LUI CONFÈRE SON ÉLECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT EST PRÊT À LES ENTENDRE ET À REPRENDRE À SON COMPTE LA DÉFENSE DES LIBERTÉS BAFOUÉES. AINSI, L'ACTION MENÉE PAR NOTRE INSTITUTION À CET ÉGARD EST-ELLE CONSIDÉRÉE NON SEULEMENT COMME NÉCESSAIRE SUR UN PLAN SYMBOLIQUE, MAIS COMME COMPORTANT UNE EFFICACITÉ PRATIQUE RÉELLE. IL EST DONC NORMAL QUE LE PARLEMENT SOIT DEVENU LA CAISSE DE RÉSONNANCE DE LA LONGUE PLAINE, ÉTOUFFÉE PAR AILLEURS, QUI ÉMANE DES VICTIMES DE TOUS LES TOTALITARISMES. C'EST POUR NOTRE ASSEMBLÉE UN HONNEUR ET SA VOIX, À CET ÉGARD, NE SERA JAMAIS TROP SONORE.

◦ ◦

AU SEUIL DE MON PROPOS, J'AI IMAGINÉ LES PÈRES FONDATEURS RESSUSCITÉS POUR JUGER L'EUROPE D'AUJOURD'HUI. SI C'ÉTAIT LÀ PURE FICTION, SOYONS BIEN CONVAINCUS QUE NOUS N'ÉCHAPPERONS PAS PLUS QU'EUX AU JUGEMENT RÉEL DE L'HISTOIRE.

EN MAI DE L'AN 2 000 SERONT ICI RÉUNIS CEUX QUI NOUS AURONT SUCCÉDÉ POUR POURSUIVRE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE. PEUT-ÊTRE Y AURA-T-IL DANS LA SALLE, POUR LA REMISE DE CE PRIX CHARLEMAGNE, QUELQUES-UNS DE CEUX QUI SONT ICI AUJOURD'HUI. BIEN QUE LE TEMPS QUI NOUS SÉPARE DE L'AN 2 000 SOIT PLUS BREF QUE CELUI QUI S'EST ÉCOULÉ DEPUIS LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE ROME, BIEN DES ÉVÉNEMENTS SE SERONT D'ICI LÀ DÉROULÉS, BOUSCULANT LE COURS DES CHOSES, MAIS C'EST EN FONCTION DE CE QUE NOUS AURONS FAIT, DANS LE CONTEXTE ACTUEL, QUE NOUS SERONS JUGÉS.

LAISSERONS-NOUS DONC L'IMAGE DE DIX PAYS CONSTITUANT CERTES UNE AIRE DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ APRÈS DES SIÈCLES DE GUERRE, MAIS HÉSITANT À ENTREBAILLER LA PORTE DE L'EUROPE À DEUX JEUNES DÉMOCRATIES À PEINE REMISES DU MAL TOTALITAIRE ? L'IMAGE D'UNE EUROPE PRIVILÉGIÉE LAISSANT LE TIERS ET LE QUART MONDES S'ENFONCER DANS LA MISÈRE ? L'IMAGE D'UNE COMMUNAUTÉ LAISSANT, AU MILIEU D'UNE CRISE ÉCONOMIQUE GRAVE, LES ROBOTS JAPONAIS CHASSER LES MILLIONS DE TRAVAILLEURS EUROPÉENS DE LEURS POSTES DE TRAVAIL POUR LES TRANSFORMER EN CHÔMEURS ? L'IMAGE D'UNE EUROPE LAISSANT DE PLUS EN PLUS AUX ÉTATS-UNIS LE SOIN D'ASSURER SA DÉFENSE, TANDIS QUE L'UNION Soviétique, SÛRE D'ELLE-MÊME, POURSUIT TRANQUILLEMENT SA STRATÉGIE D'HÉGÉMONIE, SANS MÊME DAIGNER RÉPONDRE LORSQUE, DU MONDE ENTIER, S'ÉLÈVENT DES VOIX POUR RÉCLAMER LA LIBÉRATION D'UN HOMME DONT LA SEULE FAUTE EST D'AVOIR SOUHAITÉ QUITTER SON PAYS ?

EST-CE LÀ L'IMAGE BROUILLÉE QUE NOUS DONNERONS ? OU BIEN CELLE, MOINS VOILÉE, D'UNE EUROPE SOLIDAIRE ET GÉNÉREUSE, SACHANT SURMONTER AUSSI BIEN SES ÉGOÏSMES QUE SES INTÉRêTS IMMéDIATS, AU JOUR LE JOUR, SACHANT AUSSI NE PAS S'ENFERMER DANS DES VUES DOCTRINAIRES DÉPASSÉES POUR PRENDRE LE RISQUE D'IMAGINER DES FORMES NOUVELLES ADAPTÉES AUX BESOINS DES ÉTATS COMME AUX ASPIRATIONS DES CIToyENS ?

CE N'EST QU'AU PRIX DE L'EFFORT NÉCESSAIRE POUR LAISSE  
DERRIÈRE NOUS CETTE DERNIÈRE ET LUMINEUSE IMAGE QUE L'EUROPE CONSER-  
VERA SA PROSPÉRITÉ ET SON INDÉPENDANCE. C'EST À CE PRIX, AUSSI,  
QUE LES EUROPÉENS POURRONT DEMEURER, POUR LES AUTRES HABITANTS DE  
NOTRE PLANÈTE, UN EXEMPLE ET UNE ESPÉRANCE.